



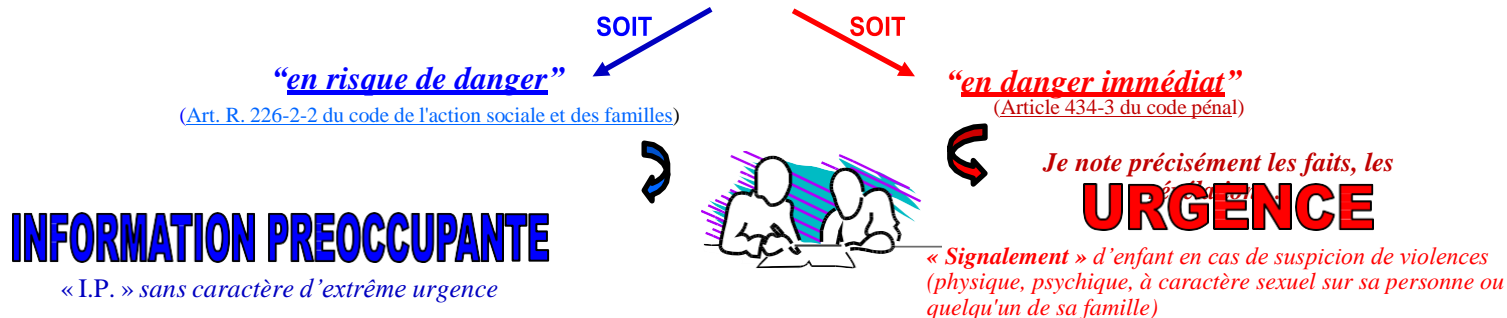
- ▶ Droit au respect de la vie privée
- ▶ Droit à l'information
- ▶ Droit à une aide éducative



Besoin d'un conseil => service social en faveur des élèves

- => assistante sociale scolaire : voir listes AS 1^{er} et second degré
- => responsable service social (DSDEN) : 07 77 36 39 12
- => secrétariat santé-social : 05 67 76 53 55

En tant que personnel de l'éducation nationale, je peux recevoir des confidences, des informations, avoir connaissance de faits laissant penser qu'un enfant est :



1 JE PRENDS CONTACT pour évaluation conjointe et élaboration d'une stratégie d'intervention avec :
l'assistante sociale scolaire
ou, en cas d'absence avec la responsable service social, Florence BIÉCHY
☎ 07 77 36 39 12

ET
J'INFORME MA HIÉRARCHIE... (I.E.N, chef d'établissement) QUI INFORME l'I.A.-D.A.S.E.N. de la transmission d'une I.P. ou d'un signalement
ia12-cabinet@ac-toulouse.fr

1 J'ALERTE IMMÉDIATEMENT : l'assistante sociale scolaire
ou le responsable de service social, Florence BIÉCHY
☎ 07 77 36 39 12
Si nécessaire : L'infirmière conseillère technique (DSDEN)
☎ 05 67 76 53 54

2 J'INFORME LES RESPONSABLES LÉGAUX (sauf exception - cf. fiche de recueil d'informations)



2 J'INTERVIENS SANS DÉLAI
a) auprès de l'enfant (dans la demi-journée) avec l'assistante sociale scolaire et/ou l'infirmière scolaire
b) auprès de sa famille (sauf exception)

3 JE TRANSMETS PAR COURRIEL la fiche de recueil d'information Préoccupantes
=> à l'assistante sociale scolaire + au responsable du service social DSDEN en charge de transmettre l'IP à la C.R.I.P (Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes du Conseil départemental de l'Aveyron)

afin de respecter la vie privée des familles (cf. discrétion professionnelle) :
- seule la 1^{ère} page de la fiche de recueil d'informations est transmise à ma hiérarchie
- cette fiche doit être sécurisée avant envoi par courrier électronique (voir détails sur la fiche elle-même)
- je détruis cette fiche après envoi

3 JE TRANSMETS PAR COURRIEL la fiche de recueil d'information Préoccupante
=> à l'assistante sociale scolaire + au responsable du service social en charge de transmettre le signalement à la C.R.I.P
ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr
Si danger avéré

☎ ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr

